

«(2) Sur réception de la demande prévue au paragraphe (1), le juge en chef compétent doit charger un juge de la cour supérieure de juridiction criminelle de constituer un jury pour l'entendre et pour»

Retrancher la ligne 11, à la page 10, et la remplacer par ce qui suit:

«utile dans les circonstances, et cette décision doit être prise par les deux tiers au moins des membres de ce jury.»

Votre Comité a ordonné la réimpression du Bill C-84, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes, à l'étape du rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Bill (*fascicules nos 69, 70, 71 et 72*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 192 aux Journaux*).

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Fox, Olivier et Pinard en remplacement de MM. Loisel (Chambly), Stollery et M<sup>lle</sup> Nicholson sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Douglas (Bruce-Grey) et MacFarlane en remplacement de MM. Olivier et Marceau sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. McRae, Raines, Blaker et McIsaac en remplacement de MM. Goodale, Tessier, Douglas (Bruce-Grey) et MacFarlane sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Halliday et Olivier en remplacement de MM. Fraser et McRae sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. Stanbury en remplacement de M. Raines sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M<sup>lle</sup> Nicholson et M. Loisel (Chambly) en remplacement de MM. McIsaac et Blaker sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. Marceau en remplacement de M. Marchand (Kamloops-Cariboo) sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

*États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Goyer, membre du Conseil privé de la Reine,— Rapport (en français et en anglais) du directeur de la Monnaie royale canadienne, y compris les comptes et les états financiers ainsi que le rapport de l'Auditeur général y afférent, pour l'année civile 1975, conformément au paragraphe (3) de l'article 75 de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 301-1/176D).

Par M. Lang, membre du Conseil privé de la Reine,— Budget d'établissement révisé du Conseil des ports nationaux, pour l'année civile 1975, conformément au paragraphe (2) de l'article 70 de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que l'arrêté en conseil C.P. 1976-988, en date du 27 avril 1976, approuvant ce budget. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 301-1/155C).

Par M. Sharp, membre du Conseil privé de la Reine,— Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1976 (Question n° 3862), demandant: 1. Quel est le nom des programmes en vertu desquels le gouvernement a accordé des subventions à des particuliers, groupes, organismes ou sociétés et, pour chaque programme, quels montants a-t-il accordés en a) 1972, b) 1973, c) 1974?

2. Dans chaque cas, existe-t-il un répertoire ou une brochure qui fasse état des détails de chaque subvention? (Document parlementaire n° 301-2/3862F).

Par M. Sharp,— Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 13 mai 1976 (Question n° 5172), demandant: 1. De 1970 jusqu'à maintenant, des ministères ou organismes fédéraux ont-ils négocié des contrats avec Berlitz, pour l'enseignement d'une langue seconde à des fonctionnaires et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) de combien de contrats s'agit-il, c) à combien s'élèvent-ils?

2. Quel pourcentage de l'argent accordé à l'école a été affecté annuellement aux salaires des a) enseignants, b) administrateurs?

3. Les exigences en matière a) de formation, b) d'expérience des enseignants relèvent-elles uniquement de cette école et, dans la négative, existe-t-il un rapport entre ces exigences et celles qui prévalent à l'engagement du personnel enseignant d'une langue seconde à la Fonction publique?

4. Combien de fonctionnaires a) francophones, b) anglophones ont profité annuellement des cours offerts par cette école? (Document parlementaire n° 301-2/5172D).

Par M. Whelan, membre du Conseil privé de la Reine,— Rapport (en français et en anglais) sur les accords conclus en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, pour l'année financière terminée le 31 mars 1976, conformément à l'article 7 de cette Loi, chapitre A-6, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 301-1/53A).

A 10 h. 27 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi.